

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0098980.2025.001			I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom MADAME DOROTHEE QUERIN Adresse LES JARDINS DE PRABERT 5719 ROUTE DE BELLEDONNE LE FUZIER PRABERT 38190 Laval-en-Belledonne Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse 3, impasse des Prairies , 74940, Annecy-le-Vieux Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 25 septembre 2025 18:21:11 +02 (Europe/Luxembourg) Lieu Annecy-le-Vieux (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 25/09/2025 au 30/09/2026			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Zone de cueillette de plantes à parfum aromatiques et médicinales sauvages (Cueillette sauvage: achillée millefeuille, asperule odorante, églantier framboisier, feuilles et fruits, gentiane, millepertuis, mures, orties, oxalys, reine des prés, romarin, serpolet, tilleul, violette odorante, lierre terrestre, oseille sauvage, plantain)	Biologique
	Autres plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (Agastache, Aneth, Angélique, Absinthe, Armoise, Arnica, Bardane, Basilic, Bleuets, Bourrache, Bleuet, Calendula, Camomille, Capucine, Cassis, Chardon-Marie, Coriandre, Cosmos, Ciboulette, Echinacée pupura, Engrais vert mellifère, Engrais vert moutarde, Estragon, Fenugrec, Framboisier, Genépi, Geranium rosat, Geranium citron, Helichryse italienne, Hibiscus, Hysop, Lavande, Lavande edelweiss, Marjolaine, Mauve sylvestre, Mauve sylvestre et mauritanie, Melisse Citron, Melisse orange, Menthe, Monarde citron, Origan Grec, Passiflore, Pavot de Californie Escholtzia, Pensée sauvage, Persil, Poivre sichuan, Rhodiola, Rhubarbe, Rose damas, Rose damas, Sainfoin, Sarriette, Sauge officinale, Tanaisie, Tagete, Thym cumin, Thym de Provence, Thym orange, Verveine)	Biologique
	Autres zones de cueillette sauvage (Epicea)	Biologique
	Plants et semences potagers, à l'exclusion des semences de betteraves (Plants plantes aromatiques et potagers)	Biologique
	Cassis (Cassis, framboisier, rhubarbe, fraises)	Biologique
	Gel fixe, friche, gel spécifique n'entrant pas en rotation	Biologique
	Confit de fleurs : reines des prés, geranium / mauve, asperule odorante, verveine	Biologique
	Tisanes: Detox, Digest +, TI'Zen, Tamalou, Le plaisir des Alpes, Résistance, Création, Girly, Des sens, Création 2, Mélange radieux, Nuit rêvée, Mélange radieux fruité, secret du jardin, Mélange création, L'Absolue	Biologique
	Sirop: Asperule, Genépi, Geranium rosat/Mauve, Gentiane, Melisse, Lavande, Menthe, Menthe/Melisse, Geranium, geranium/citron et agastache dorée, Fraise, Cassis, Framboise	Biologique
	Vinaigre aromatique: thym citron/sarriette, thym cumin/sarriette	Biologique
	Sel aromatique n°1 : sel des jardins et n°2 : sel des prairies	Biologique
	Mélange Maquis, Mélange Soleil	Biologique
	Meringue à la verveine	Biologique
Confiture Groseille / Cassis	Biologique	
Confiture Framboise	Biologique	
Confiture Fraise des bois	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.9 Autres informations

Contient des ingrédients biologiques :
Confiture Fraise / Vanille

DÉLIVRÉ